

**PRODUITS CHIMIQUES A USAGE INDUSTRIEL
FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

<p>EMBAL – MAG ZA de l'hobit N°2 31790 Saint Sauveur</p> <p>Tél. : 05.61.35.59.54</p>	<p align="center">Présentation et règles de rédaction conformes à la norme NF T-01-102</p> <hr/> <p align="center">RISQUES SPECIFIQUES</p>
<p>1 - Identification du produit et de la Société</p> <p>1.1 Désignation commerciale 1.2 Fournisseur 1.3 Types d'utilisation (pour plus de détails, se reporter à la notice technique) 1.4 Autres données</p>	<p>PA EAU I.D CHIMIE Surodorant concentré désinfectant très longue rémanence A usage professionnel</p> <p>A usage professionnel</p>
<p>2 - Identification des dangers</p>	<p>PRINCIPAUX DANGERS DE L'HOMME Ne présente pas de danger dans les conditions normales d'Hygiène Industrielle</p> <p>DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES Facilement inflammable. Symbole : F. R11 : Facilement inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.</p> <p>EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de classification de la CEE</p>
<p>3- Composition / Information sur les composants</p>	<p>Ethanol C>40% N° CAS 6417-5 F R11 Alcool gras ethoxylé cas 68439-46-3 1<c<5% Xn R22/R41</p>
<p>4 - Premiers Secours</p>	<p>SYMPTÔMES ET EFFETS</p> <p>INHALATION : Transférer à l'air frais. Alerter un médecin/demander aide médicale urgence. Surveiller la respiration. Donner de l'oxygène si nécessaire.</p> <p>CONTACT AVEC LA PEAU : Oter les vêtements souillés. Laver à grade eau 15 minutes. Alerter un médecin.</p> <p>CONTACT AVEC LES YEUX : Lavage abondant à l'eau 15 minutes. Alerter un médecin ou ophtalmologiste.</p> <p>INGESTION : Ne pas faire vomir un malade inconscient. Appeler un médecin d'urgence.</p>

5 - Mesures de lutte contre l'incendie	DANGERS SPECIFIQUES En cas d'incendie, refroidir à l'eau les installations de stockage exposées au danger. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance. MOYENS D'EXTINCTION Emulseurs pour solvants polaires. Poudre. CO2. L'eau pulvérisée sera utilisée pour le refroidissement et la dilution. MOYENS D'EXTINCTION DECONSEILLES Ne pas utiliser d'eau en jet. EQUIPEMENT DE PROTECTION Port d'équipement d'approche du feu, protection thermique. AUTRES CONSEILS Déversement de mousse en application douce, jet indirect.
6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	PRECAUTIONS INDIVIDUELLES Eteindre toute flamme nue, supprimer toute source possible d'ignition. PROTECTION INDIVIDUELLE Masque, gants, lunettes, bottes de sécurité adaptées. PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Empêcher toute contamination du sol et de l'eau. METHODES DE NETTOYAGE DEVERSEMENT LIMITE : recueillir mécaniquement ou à l'aide d'un absorbant minéral.
7 - Manipulation et stockage	MANIPULATION : Utiliser en un lieu bien ventilé. Evite contact avec peau et yeux. TEMPERATURE DE MANIPULATION : ambiante STOCKAGE : locaux bien ventilés, à l'abri de toute source d'ignition, de chaleur et de produit oxydant.
8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle	PROTECTION DES MAINS : port de gants appropriés pour prévenir l'irritation cutanée par contact répété. PROTECTION DES YEUX : Lunettes de protection
9 - Propriétés physiques et chimiques	Densité : 0.885 ± 0.05 pH : 6.41 ± 0.3
10 - Stabilité et réactivité	STABILITE Stable dans les conditions normales d'utilisation CONDITIONS A EVITER Matières oxydantes. Métaux alcalins. MATIERES A EVITER Oxydants forts. Métaux alcalins, nitrate d'argent ou mercure. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX La combustion génère des oxydes de carbone.
11 - Informations toxicologiques	IRRITATION DES YEUX Irritant IRRITATION DE LA PEAU Légèrement irritant IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES Par inhalation répétée, irritation des voies aériennes supérieures, maux de tête, fatigue

12 - Informations écologiques	MOBILITE Rapidement biodégradable et volatilisé PERSISTANCE/DEGRADABILITE Rapidement biodégradable TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES Toxicité non significative pour les organismes aquatiques AUTRES INFORMATIONS Non toxique pour la flore												
13 - Considérations relatives à l'élimination	ELIMINATION DU PRODUIT ET DES DECHETS Se conformer aux réglementations locales. Destruction en centre agréé. EMBALLAGE SOUILLE Considérer comme déchet. Doit être détruit ou récupéré												
14 - Informations relatives au transport	<table border="0"> <tr> <td>N° identification</td> <td>1170</td> </tr> <tr> <td>Classe</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Code de classification</td> <td>F1</td> </tr> <tr> <td>Groupe d'emballage</td> <td>II</td> </tr> <tr> <td>Etiquette danger</td> <td>3 contient de l'éthanol 95° >40%</td> </tr> <tr> <td>Code danger</td> <td>33</td> </tr> </table>	N° identification	1170	Classe	3	Code de classification	F1	Groupe d'emballage	II	Etiquette danger	3 contient de l'éthanol 95° >40%	Code danger	33
N° identification	1170												
Classe	3												
Code de classification	F1												
Groupe d'emballage	II												
Etiquette danger	3 contient de l'éthanol 95° >40%												
Code danger	33												
15 - Informations réglementaires	Classification CEE F facilement inflammable Etiquetage CEE symbole F ET Xi R11 : facilement inflammable R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique. S24 : Eviter le contact avec la peau. S37 : Porter des gants appropriés. S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout. S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. S1/2 : Conserver sous clé et hors de la portée des enfants. S7/9 : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit bien ventilé. S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S38 : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. S51 : Utilisation seulement dans les zones bien ventilées.												
16 - Autres informations	Les indications ci-dessus se basent sur l'état actuel de nos connaissances et ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques. Les législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire de notre produit sous sa propre responsabilité. Fiche de données de sécurité établie en conformité avec l'annexe II du règlement (CE) n°1907/2006 concernant REACH. Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3: R 22 : Nocif en cas d'ingestion. R 34 : Provoque des brûlures. R 11 : Facilement inflammable Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006): - moins de 5% de : agents de surface non ioniques - parfums Fragrances allergisantes : - aldehyde hexyl cinnamique, citronellal, citronellole, salicylate de benzyle, lyral, citral, lillial, linalool, d-limonène et eugénol Etiquetage Biocides (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et directive 98/8/CE): Contient de l'alcool éthylique (CAS 64-17-5) 558g/L												

